

SÉANCE PUBLIQUE



## EDITO : L'INDUSTRIE AU CŒUR DE LA RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire du COVID-19 montre le rôle essentiel de l'industrie et la mobilisation inédite de ses acteurs :

- Pour maintenir l'accès aux biens essentiels (eau, énergie, alimentation, ...) en garantissant les conditions sanitaires des salariés
- Pour développer de nouvelles productions (masques, respirateurs, gel hydroalcoolique) en transformant leurs chaînes de production

Les débats autour de la **souveraineté industrielle** devront tenir compte des grandes questions qui structurent le débat public : Quelle réponse au niveau européen, national et régional ? Quelle prise en compte de la transition énergétique ? Quel lien avec la consommation ?

La stratégie de déconfinement progressif en cours de construction par les pouvoirs publics pourra nous éclairer sur les grandes orientations et la hiérarchisation des secteurs jugés « essentiels à la vie de la nation ».



*On a un arrêt général brusque et il serait terrifiant de ne pas en profiter pour infléchir sur le système actuel (...) Si on ne profite pas de cette situation incroyable pour voir ce qu'on garde ou pas, c'est gâcher une crise, c'est un crime*

Bruno LATOUR, sociologue, anthropologue et philosophe des sciences français



*Penser à la sortie de crise économique et à ses conséquences en matière de relance, de souveraineté économique et sanitaire, ou encore de modèle européen. Il s'agit dès à présent de penser cet après COVID-19 »*

Olivier FAURE, Député de Seine et Marne et Premier secrétaire c Parti socialiste



*En réinventant l'Etat, on fixera les secteurs stratégiques de la Nation : l'alimentation, la santé, la sécurité, la défense »*

Aurélien PRADIE Député du Lot et secrétaire général du parti Les Républicains



## LES ACTEURS MOBILISÉS POUR LA CRISE SANITAIRE

	Acteur	Initiative
Appui volet sanitaire		L'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire apporte, dans la mesure de ses moyens, des <b>dons de vêtements de protections neufs à usage unique</b> comme des masques ou des blouses aux hôpitaux près des centres de l'institution.
		PSA va réouvrir partiellement son <b>usine de Poissy</b> pour la <b>fabrication</b> de respirateur avec le <b>consortium Air Liquide, PSA, Schneider Electric et Valéo pour produire d'ici la mi-mai 10 000 respirateurs</b> indispensables pour soigner les malades du Covid-19 qui développent une insuffisance respiratoire grave. Les salariés de l'usine de Poissy vont participer à la fabrication de <b>composants nécessaires pour 8 000 respirateurs</b> et l'assemblage du bloc central. La phase finale de l'assemblage aura lieu, non loin, sur le <b>site d'Air Liquide à Antony</b> .
		L' <b>association la mie de pain</b> est pleinement mobilisée pour <b>mettre à l'abris le plus de sans domicile fixe</b> et leurs permettre de <b>respecter les règles sanitaires essentielles</b> dans cette période de crise.
		GEODIS, expert français de la logistique, a été <b>missionné par l'Etat pour la mise en place du pont aérien entre la Chine et la France</b> . Cette infrastructure va permettre la livraison des <b>2 milliards de masques commandés</b> .
Appui volet économique		La <b>PME KOLMI-HOPEN</b> , plus gros producteur de masques FFP2, a reçu la visite du président de la République. Prônant la souveraineté sanitaire, cette usine et d'autres doivent <b>permettre à la France d'accroître massivement sa production de matériel sanitaire</b> avec pour objectif une « <b>indépendance pleine et entière avant la fin de l'année</b> » selon les mots du président de la République.
		<b>U Enseigne</b> par la voix de son président, Dominique SCHELCHER, a annoncé <b>vouloir promouvoir dans ses étals le made in France</b> alors que l'annonce de la fermeture des marchés entrave certains débauchés pour les producteurs. Tout sera mis en œuvre pour soutenir les produits français et de saison a assuré l'enseigne système U.
		L'interprofession des fruits et légumes frais agit pour <b>soutenir la production française avec une campagne média du 31 mars au 12 avril</b> . Elle soutient également la <b>réouverture des marchés alimentaires</b> en participant à la <b>rédaction d'un guide de bonnes pratiques</b> qui permet le respect des règles sanitaires.
		L' <b>Union des Syndicats de l'Immobilier</b> accompagne le secteur de l'immobilier très touché par la crise sanitaire et économique : report des AG de copropriété, tenue et continuité du marché de l'immobilier, <b>lissage et report des factures pour les TPE et PME en difficulté</b> .
		La <b>fédération professionnelle des entreprises de l'eau</b> est totalement mobilisée pour <b>assurer la continuité du service public de distribution d'eau</b> . Les entreprises du réseau se concentrent naturellement sur les activités essentielles et la mise en place de roulements entre équipes pour assurer le <b>bon fonctionnement des installations</b> et distribuer une eau potable de <b>bonne qualité</b> et qui <b>respecte les nécessités sanitaires</b> .
	EDF agit pour permettre la <b>continuité de la production en électricité</b> . Elle applique également le <b>report du paiement de certaines factures</b> énergétiques afférentes aux <b>locaux commerciaux</b> .	
	Le <b>Groupe Banque Populaire et Caisse d'épargne</b> est totalement mobilisé pour que leurs clients puissent bénéficier rapidement du <b>dispositif de prêts garantis par l'Etat</b> .	

**LUTTE CONTRE LE COVID-19 : LES CONSÉQUENCES DE LA LOI D'URGENCE - L'ANALYSE DE GÉRARD TROUVÉ, CONSULTANT EXTERNE POUR SÉANCE PUBLIQUE, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UN GROUPE PARLEMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.**



En votant la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 du 23 mars 2020, le Parlement a conféré au Gouvernement de larges pouvoirs :

- Pouvoirs d'exception pour instaurer un dispositif d'état d'urgence sanitaire, susceptible d'entraîner des restrictions de libertés fondamentales ;
- Nombreuse habilitations à légiférer par ordonnances en matière de droit du travail, de droit de la sécurité sociale et du droit de la fonction publique pour prendre des mesures d'urgence économiques et d'adaptation à la lutte contre la pandémie et faire face à ses conséquences économiques, financières et sociales ;
- Enfin adaptation du Code électoral prenant en compte l'impact de la situation sanitaire sur les élections municipales.

Le Parlement n'a pas renoncé pour autant à sa mission constitutionnelle de contrôle démocratique de l'action gouvernementale, sans attendre l'examen des projets de lois de ratification prévus sous deux mois pour chacune des ordonnances.

Malgré les conditions de travail dégradées qu'impose aux élus le contexte épidémique, les commissions permanentes compétentes des deux assemblées continueront d'exercer leur pouvoir de suivi et d'appréciation des mesures votées. Elles ont mis en place des groupes de travail sectoriels et se sont fixé un agenda d'auditions de représentants du gouvernement et de personnalités qualifiées.

Par ailleurs, un dispositif spécial a été institué dans chacune des assemblées.

Ainsi, la commission des lois du Sénat a constitué une mission pluraliste de suivi composée de 11 sénateurs représentant l'ensemble des groupes politiques et qui s'inscrit dans une démarche coordonnée des commissions permanentes. Elle assurera un contrôle exigeant de l'application de la loi sur tous les aspects relevant plus spécialement de la compétence de la commission des lois et présentera au gouvernement observations et recommandations.

À l'Assemblée nationale, plutôt que la création d'une commission d'enquête souhaitée par les oppositions, la majorité a privilégié la mise en place d'une mission d'information de la Conférence des Présidents sur l'impact, la gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid-19. Composée de 31 membres représentant de tous les groupes politiques, cette mission d'information est présidée par le Président de l'Assemblée nationale qui en est aussi le rapporteur général, assisté des présidents des huit commissions permanentes en tant que co-rapporteurs. Les présidents des groupes politiques ou leur représentant sont associés à ses travaux. La mission d'information a commencé ses travaux par l'audition d'Premier Ministre et du Ministre de la santé, elle les poursuivra par l'audition de la Garde des sceaux ministre de la justice et celle du Ministre de l'intérieur puis d'autres personnalités. Ses travaux devraient déboucher sur un certain nombre de préconisations pouvant se traduire par des textes de loi.

Au-delà, il est prévu qu'à terme, cette mission se dote des pouvoirs d'une commission d'enquête pour élargir le champ de ses travaux à l'évaluation de la crise, de ses fondements et de ses conséquences, apprécier l'impact des décisions des pouvoirs publics y compris sur une période antérieure, et tirer les enseignements de cette crise sans précédent. Comme il est de droit, le rapporteur de cette commission d'enquête disposant de prérogatives importantes de contrôle sur pièce et sur place, sera membre de l'opposition assisté d'un co-rapporteur de la majorité.

Du fait de ces différentes initiatives parlementaires et de la publicité des débats de ces diverses instances, les sites des deux assemblées (\*) seront tout au long de cette période un lieu privilégié d'information et de questionnement sur la gestion de la crise et ses conséquences.

## 60 PARLEMENTAIRES LANCENT UNE PLATEFORME POUR PRÉPARER LE JOUR D'APRÈS

Les Parlementaires se mobilisent avec un site de débat qui vise à proposer une quarantaine de propositions comme l'augmentation immédiate de 200 euros par mois pour les bas salaires dans les hôpitaux ou encore un revenu universel.

Parmi les signataires, une majorité de députés La République en Marche, des Socialistes, des membres du Groupe Territoires ou d'anciens Verts devenus LREM et qui ont quitté le mouvement depuis. Cet attelage particulier regroupant des parlementaires de plusieurs groupes est-il le prétexte d'une scission au sein du groupe majoritaire ? Il est encore trop tôt pour le dire. Selon Matthieu ORPHELIN (LT Maine-et-Loire), ancien membre du groupe de la République en Marche à l'Assemblée nationale, le site a enregistré plus de deux millions de pages vues.



### Les thèmes abordés

- "Le plus important, c'est la santé !" : quel système de santé demain ?
- "Métro, boulot, robot" : quel monde du travail voulons-nous ?
- "A consommer avec modération" : vers une société de la sobriété ?

- "Des liens plutôt que des biens" : comment retisser des solidarités ?
- "Cultivons notre jardin" : comment construire une société qui mise sur la jeunesse ?
- "L'homme face à la machine" : peut-on humaniser le numérique ?
- "Une démocratie plus ouverte" : comment partager le pouvoir ?
- "L'avenir de nos territoires" : quel nouveau contrat pour les renforcer et préserver leur diversité ?
- "L'Europe dans le monde" : comment recréer une solidarité européenne et internationale ?
- "Notre richesse est invisible" : comment mieux mesurer le bien commun ?
- "Le nerf de la guerre" : quel financement & quel nouveau partage des richesses ?

### Les membres :

**Groupe REM**  
 ANATO Patrice  
 CARIOU Emilie  
 CHICHE Guillaume  
 DE COURSON Yoline  
 JANVIER Caroline  
 LAABID Mustapha  
 ALAUZET Eric  
 BARBIER Frédéric  
 BRUNET Anne-France  
 CHAPELIER Annie

CLAIREAUX Stéphane  
 DO Stéphanie  
 DUPONT Stella  
 GRANJUS Florence  
 JULIEN-LAFERRIÈRE Hubert  
 KHEDHER Anissa  
 KURIC Aina  
 LAZAAR Fiona  
 LE FEUR Sandrine  
 MAQUET Jacqueline

**Groupe SOC**  
 BOUILLON Christophe  
 GAROT Guillaume

**Groupe LT**  
 CLÉMENT Jean-Michel  
 JOSSO Sandrine  
 LAMBERT François-Michel

**Groupe MDM**  
 BALANANT Erwan  
 HAMMOUCHE Brahim

**Non-inscrit**  
 BAGARRY Delphine  
 DE TEMMERMAN Jennifer  
 FORTEZA Paula  
 GAILLOT Albane

**Autres**  
 DANTEC Ronan, Sénateur  
 DURAND Pascal, député européen

### AGENDA

#### LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU PARLEMENT LES AUDITIONS DU GOUVERNEMENT : FOCUS SUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES ET L'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE

#### Assemblée nationale

- Mardi 7 avril
  - Conférence des présidents à 10h
  - Questions au gouvernement à 15h
- Mercredi 8 avril
  - Audition de Nicole BELLOUBET par la mission d'information à 17h
  - Nomination des groupes de travail sectoriels par la commission des affaires économiques
- Jeudi 9 avril
  - Audition de Christophe CASTANER par la mission d'information à 10h30
  - Audition de d'Agnès PANNIER-RUNACHER à 14h30 par la commission des affaires économiques

#### Sénat

- Lundi 6 avril
  - Audition de Bruno LE MAIRE à 11h par la commission des affaires économiques
- Mardi 7 avril
  - Audition de Muriel PENICAUD à 17h par la commission des affaires sociales
  - Audition d'Elisabeth BORNE à 18h par la commission des affaires économiques
- Mercredi 8 avril
  - Questions au gouvernement à 15h
- Jeudi 9 avril
  - Audition de Sébastien LECORNU par la délégation aux entreprises
  - Audition de Jean-Baptiste LEMOYNE à 11h par la commission des affaires culturelles
  - Audition de Didier GUILLAUME à 14h30 par la commission des affaires économiques
  - Audition de Nicole BELLOUBET à 16h par la commission des lois

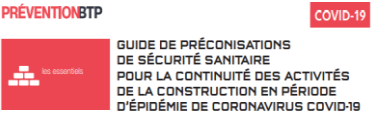
## LES PROTOCOLES SANITAIRES : CONDITIONS DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ

Afin de permettre la reprise d'activités dans certains secteurs jugés essentiels à la vie de la nation, les acteurs économiques et les pouvoirs publics construisent ensemble des protocoles sanitaires permettant le maintien ou la reprise d'activité.

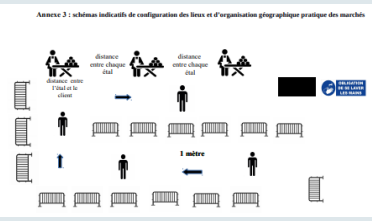
### 1/ L'ANSES publie une note sur la protection des salariés

Dans le contexte sanitaire actuel, l'ANSES a émis les premières des recommandations concernant la protection des salariés sur leur lieu de travail et rappelle que le confinement reste le premier vecteur de lutte contre le virus et appelle les employeurs à privilégier le télétravail lorsque la situation le permet. Néanmoins, de nombreux secteurs stratégiques comme l'agroalimentaire, la gestion des déchets ou encore la fourniture d'électricité ou d'eau ne peuvent se plier à cette recommandation. Un cadre de prévention des risques est nécessaire. La note disponible [ici](#) récapitule les bonnes pratiques et présente les procédures pouvant permettre la continuité du travail.

### 2/ Adoption des premiers protocoles sanitaires



Le [guide](#) des acteurs du BTP publié par l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics a reçu l'agrément des ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail.



Les acteurs de la filière alimentaire (Chambres d'agriculture, FNSEA, JA, INTERFEL, Légumes de France, FNF) ont proposé un protocole au Ministère de l'agriculture pour l'ouverture des marchés. Ce travail a permis la publication d'une [instruction](#) du Premier Ministre. L'instruction précise notamment : un guide méthodologique à l'usage des préfets et des maires, des schémas indicatifs de configuration des lieux et d'organisation géographique pratique des marchés et des illustrations photographiques.

## CONVENTION CITOYENNE CESE : UNE RÉUNION SUR LES PLANS POST-COVID

La convention citoyenne pour le climat devait initialement rendre ses conclusions ce week-end. Elle s'est finalement réunie en visioconférence les 4 et 5 avril pour débattre des conséquences économiques et sociales de la crise liée à l'épidémie de Covid-19. Les 150 membres devaient voter un texte dont le contenu sera rendu public dans le courant de cette semaine.

Pour Laurence Tubiana, coprésidente du comité de gouvernance, « en travaillant à une contribution civique à l'effort national de réponse à la crise, la Convention témoigne de l'intérêt d'ouvrir une réflexion collective large de nos sociétés sur leur devenir »



## QUELS INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES POUR LA SORTIE DE CRISE ?

L'institut de l'économie pour le climat (I4CE), think tank initié par l'AFD et la Caisse des Dépôts, a publié début avril un document intitulé « Investir en faveur du climat contribuera à la sortie de crise ».

Il détaille dans celui-ci une stratégie d'investissements durables destinés à plusieurs typologies d'infrastructures telles que les transports, les logements ou la production d'électricité en considérant qu'avec 7 milliards euros d'investissements publics, il serait possible de générer 19 milliards d'euros d'investissements supplémentaires.



1. Investissements publics, notamment dans les bâtiments publics et les réseaux de transport.
2. Cofinancements publics: subventions, prêts aidés.
3. Obligations de travaux de rénovation énergétique, ciblées et séquentielles dans le temps.
4. Outils financiers permettant aux projets de démarrer sans trésorerie (« zéro reste à charge »).
5. Accompagnement technique, intégré aux outils financiers, à destination des collectivités, des ménages et des entreprises.

## EXPERTISE AU SERVICE DE LA DÉCISION PUBLIQUE : DEUX NOUVEAUX MEMBRES NOMMÉS PAR LE PARLEMENT

Comme prévu par la loi mettant en place l'Etat d'urgence sanitaire, Le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat ont nommé une personnalité qualifiée pour le comité scientifique.



### Jean-Laurent Casanova

Personnalité qualifiée nommée par le président de l'Assemblée nationale  
Médecin, pédiatre et immunologue

Directeur de recherches à l'Université Rockefeller, au Howard Hughes Medical Institute et à Paris Descartes.  
Prix de l'INSERM en 2016 pour ses travaux sur la génétique humaine des maladies infectieuses



### Marie-Aleth GRARD

Personnalité qualifiée nommée par le président du Sénat  
Vice-présidente d'ADT Quart-Monde

Membre du Conseil économique, social et environnemental à la section Affaires sociales et santé et la section Éducation, communication, culture

## On les entend

### Dominique BUSSEREAU

Président de l'ADF



Responsables de l'aide sociale à l'enfance ou des personnes âgées en EHPAD, les Départements sont au cœur de la réponse sanitaire et sociale. L'ADF coordonne les retours d'expériences des Départements.

« les départements assurent 2 missions principales, la solidarité territoriale et la solidarité sociale. Ces fonctions sont assurées et renforcées dans cette période difficile ».

### Dominique SCHELCHER

PDG de Système U



Le président des magasins U se mobilise pour assurer l'approvisionnement des français:
 

- Approvisionnement des magasins
- Lien avec le monde agricole
- Protection des petits fournisseurs

## Ils sont mobilisés

### Christophe CASTANER

Ministre de l'Intérieur



Le Ministère de l'intérieur lance cette semaine une e-attestation assortie d'un flash code. Cette première étape pourrait permettre d'accompagner le déconfinement en recourant aux nouvelles technologies.

### Frédéric VALLETOUX

Président de la FHF



Maire de Fontainebleau et Président de la Fédération Hospitalière de France, Frédéric VALLETOUX a appelé à l'organisation de transferts des malades au niveau national et européen.

### Isabelle AUTISSIER

Présidente du WWF



La Présidente du WWF lance un appel : « le coronavirus montre qu'il n'y a pas d'humains en bonne santé sur une planète malade »

### Mickaël NOGAL (REM Haute-Garonne)

### Michèle PEYRON (REM Seine-et-Marne)



Vice-président de la Commission des Affaires Economiques Coordinateur et porte-parole sur les sujets **économiques et des aides aux entreprises**



Secrétaire de la Commission des affaires sociales Coordinateur et porte-parole sur les sujets de la **santé et de l'éducation**

### Corinne IMBERT (LR Charente-Maritime)



La sénatrice de Charente-Maritime a mis en relation la filière Cognac et un laboratoire interdépartemental. Ensemble, ces acteurs ont commencé à produire des milliers de flacons de liquide hydroalcoolique.